



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 22 juin 2020

L'aéroport de Mayotte rouvre !

Le président de la République a validé en Conseil restreint de défense et de sécurité nationale, tenu le vendredi 19 juin, la reprise des vols commerciaux depuis et vers Mayotte.

Dès cette semaine, une première liaison aérienne commerciale hebdomadaire, aller-retour, avec l'île de La Réunion va être mise en place.

Les fréquences entre Paris et Mayotte vont être progressivement augmentées. Elles seront au nombre de deux la semaine du 22 juin, quatre la semaine du 29 juin et cinq la semaine du 6 juillet.

Pour voyager depuis ou vers Mayotte, un motif impérieux d'ordre personnel ou familial, un motif de santé relevant de l'urgence ou un motif professionnel ne pouvant être différé est nécessaire.

Pendant encore 15 jours, des vols affrétés par l'État entre Mayotte et La Réunion viendront renforcer les liaisons commerciales afin d'assurer, pendant cette période de normalisation du trafic aérien, un plein approvisionnement de notre département.

Les modalités sanitaires de la réouverture de l'espace aérien sont précisées par l'ARS de Mayotte ici : (<https://www.mayotte.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-informations-aux-voyageurs>).